

*Questions orales*

que, le 18 avril 1990, l'assemblée législative de Nouvelle-Écosse a approuvé ce projet à l'unanimité.

Le ministre pourrait-il expliquer aux députés, mais surtout aux habitants du Cap-Breton, la raison du retard dans l'approbation du crédit d'impôt à l'investissement qu'on lui a demandé, ainsi qu'à ses collègues du Cabinet, depuis pas mal de temps? Pourrait-il expliquer aux habitants du Cap-Breton la raison de ce retard qui empêche les Canadiens de cette région d'obtenir des emplois intéressants?

**L'hon. Elmer M. MacKay (ministre des Travaux publics):** Monsieur le Président, si le retard est la forme la plus grave des refus, personne ne l'a pratiqué plus efficacement que le député d'en face lorsque les libéraux étaient au pouvoir.

Le député sait que notre gouvernement avait fourni des moyens extraordinaires d'aide à la région atlantique et au Cap-Breton en particulier, notamment le crédit d'impôt à l'investissement au Cap-Breton, le supplément d'aide à l'investissement et d'autres arrangements financiers. Je sais qu'il n'y a pas lieu de s'en satisfaire, mais c'est néanmoins quelque chose que nous avons fait délibérément. Ce projet est à l'étude. C'est un bon projet et s'il y a lieu d'annoncer une décision, nous le ferons en temps utile.

\* \* \*

**LES TAUX D'INTÉRÊT**

**M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor):** Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre des Finances, si je peux l'amener à regagner sa place. Il a l'air d'un commis voyageur aujourd'hui.

**Une voix:** Tous les jours.

**M. Langdon:** Tous les jours, peut-être.

**Une voix:** Et un sacré bon!

**M. Langdon:** Je ne sais pas si j'irais jusque-là.

**Une voix:** Parlons-nous d'un voyageur ou d'un commis?

**M. Langdon:** Monsieur le Président, les taux d'intérêt élevés ont forcé le gouvernement à porter enfin à 11,5 p. 100 le taux de rendement des obligations d'épargne du Canada. Cela devrait, une fois pour toutes, enlever toute crédibilité au budget du gouvernement, qui était fondé sur des taux d'intérêt de 11,1 p. 100.

Le ministre admettra-t-il que sa politique des taux d'intérêt élevés a bousillé son propre budget? Est-il d'accord avec moi pour dire que, en tant qu'administrateurs de l'économie du pays, les conservateurs ressemblent maintenant aux Trois Fous?

**Une voix:** Si vous le dites, Moe.

**M. Fontana:** Lequel des trois êtes-vous, Mike?

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, ce langage anormalement pittoresque du député n'enlève rien au fait que notre bilan a prouvé, au cours des cinq dernières années et demie, que nous avons travaillé très fort et que nos projections se sont révélées assez justes.

Le député a fait allusion à un seul élément de nos projections budgétaires. Je dois dire au député que le taux d'inflation élevé a entraîné une augmentation de l'impôt sur le revenu des particuliers. Ainsi, la pression à la hausse qu'exercent les taux d'intérêt élevés sur le déficit est neutralisée par cette augmentation de l'impôt sur le revenu des particuliers.

Il ne faudrait pas tirer de conclusions trop hâtives un mois et demi seulement après le début de l'exercice.

**M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor):** Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre. En fait, la décision a pour effet de hausser l'intérêt sur les obligations d'épargne du Canada jusqu'en novembre. Donc, il n'est pas juste question du début de l'exercice financier.

Je voudrais demander au ministre. . .

[Français]

Ma question au ministre est donc la suivante. Le budget du gouvernement est mort, et ce à cause de l'augmentation des taux d'intérêt. Le ministre va-t-il maintenant changer sa politique économique et réduire les taux d'intérêt, non seulement pour son budget, mais pour des milliers de petites et moyennes entreprises partout au Canada qui sont tellement affectées par ce budget et par les taux d'intérêt si élevés?

[Traduction]

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, je tiens à dire, afin de rassurer le député, que la hausse de un point de pourcentage de l'intérêt sur les obligations d'épargne du Canada fera augmenter nos frais d'intérêt de 120 millions environ. Cette augmentation des dépenses est entièrement com-